Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

JOURNÉE MONDIALE DES DROITS DE L'ENFANT

L'enfant citoyen au c?ur de la réflexion

A l'occasion de la Journée Internationale des Droits de l'Enfant, élèves et maîtres vaudois sont invités à réfléchir sur le rôle de l'enfant citoyen. Dans le cadre d'une manifestation destinée à illustrer cette réflexion, qui se tiendra ce mardi 20 novembre à l'Aula des Cèdres à Lausanne, des élèves de tous âges viendront présenter dix projets réalisés dans le cadre scolaire et débattre avec les autorités de leur place dans la vie politique du canton.

Chaque année, le 20 novembre est la Journée Internationale des Droits de l'Enfant. Elle commémore l'adoption, le 20 novembre 1989, de la Convention relative aux Droits de l'Enfant, un document ratifié à ce jour par plus de 190 Etats, parmi lesquels figure la Suisse. Pour 2001, le Département de la Formation et de la Jeunesse a choisi de consacrer cette journée à une réflexion sur l'enfant citoyen. Afin de montrer comment un élève peut, à travers des projets réalisés dans le cadre scolaire, être amené à réfléchir sur le respect de l'autre ou de son environnement, des élèves présenteront de vive voix les projets auxquels ils ont participé.

Dès le matin, l'Aula des Cèdres à Lausanne accueillera dix groupes d'élèves, accompagnés chacun de l'enseignant qui leur a servi de guide. Ils parleront de chartes d'établissement, de conseils de délégués, de parrainage de petits par les grands, du concours "L'Europe à l'Ecole" et de prévention de la violence verbale. Viendront également s'ajouter à ces thèmes les séquences didactiques créées par des gymnasiens à l'intention de plus petits, la rencontre avec des émigrants pour mieux comprendre leur histoire et le suivi du travail de la Constituante. Grands et petits se succèderont pour mieux démontrer qu'une telle démarche peut être entreprise à tout âge, à condition d'adapter les exigences aux possibilités de chacun: les plus petits élèves concernés sont issus du Cycle Initial (CIN) alors que les plus âgés fréquentent déjà le gymnase ou sont en formation professionnelle.

En fin d'après-midi, Mme Christiane Langenberger, Conseillère aux États, présentera la position adoptée par la Suisse lors de la ratification de la Convention Internationale relative aux Droits de l'Enfant. Cet exposé sera suivi d'une Table Ronde au cours de laquelle des jeunes issus du gymnase et de la formation professionnelle questionneront les autorités afin de mieux cerner la place accordée aux jeunes de 15 à 20 ans dans la vie politique de ce canton.

Les participants à cette journée auront également l'occasion de visiter une exposition consacrée aux dix projets. Programme détaillé et présentation de projets dans Le Courrier du DFJ disponible sous www.dfj.vd.ch, rubrique " publications en vedette ".

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 19 novembre 2001

DFJ, Mme Christiane Rebeaud, 021/316 30 01